

LE | CITOYEN

DE LA VALLÉE-DE-L'OR | DE L'HARRICANA

Le mercredi 21 février 2024 | Volume 31 N° 08 • MÉDIALO

Body *By* Shop
BIL-YVON
Profitez de la Magie
des Neiges Optimiste
ce week-end pour vous
amuser en famille!



COUP D'ENVOI POUR LA PHASE 2 DU DOMAINE DES DEUX LACS

5



COMPÉTITION SEMAC : TROIS TÉMISCABITIBIENS
QUALIFIÉS POUR LES PROVINCIAUX

21

LA MAGIE DES NEIGES OPTIMISTE
EST DE RETOUR À AMOS !

11

Photo gracieuseté - Frédéric Vincent

Magie
des neiges
Optimiste

Vendredi
23 février

Amos 28^e ÉDITION
23-24-25 FÉVRIER 2024

Pour en savoir plus

présentée par
PROMUTUEL
ASSURANCE

Parade d'ouverture
et feux d'artifices
dès 19 h

Club Optimiste
d'Amos

ClubOptimisteAmos

VILLE
D'AMOS



>1250485

DOMAINE DES
DeuxLacs

TERRAINS
À VENDRE

www.ddgd.ca



NOUVEAUTÉ

ANIMAUX DOMESTIQUES

La nouvelle plateforme Emili, pour l'achat de licence des chats et des chiens, est maintenant disponible!

Visitez la nouvelle plateforme du Refuge le Cœur sur 4 Pattes à l'adresse suivante :



Il est obligatoire pour tous les propriétaires de chien et de chat d'inscrire leurs animaux de compagnie au registre de la Ville d'Amos via cette nouvelle plateforme en ligne.



[AMOS.QUEBEC/ANIMAUX](#)

ENVIRONNEMENT



CAPSULE ENVIRO

LE SAVIEZ-VOUS?

Il est interdit de pousser la neige usée dans les cours d'eau.

Les neiges usées contiennent plusieurs contaminants provenant surtout de l'épandage de sels de voirie (ex : chlorure de calcium) et d'abrasifs (ex : débris, matières en suspension), ainsi que de la circulation des automobiles (ex : huiles, graisses).

L'exposition des plans d'eau à ces contaminant peut engendrer plusieurs problème par la suite, tel que un accroissement de la température de l'eau, une augmentation de la salinité ou encore mettre en danger les écosystèmes aquatiques.



[AMOS.QUEBEC/ENVIRONNEMENT](#)

ACTIVITÉS

Lâche-toi lousse pour la relâche!

du 26 février au 2 mars

Consultez notre programmation
[amos.quebec/relache](#)



SÉCURITÉ

Saviez-vous qu'une glace de moins de 7 cm (3 po) peut s'avérer dangereuse pour vous et pour votre animal de compagnie?

Étant donné les conditions climatiques exceptionnellement douces des dernières semaines, les conditions de glace sont précaires à certains endroits.

Soyez prudent et surveillez vos animaux de compagnie afin d'éviter tout accident sur les plans d'eau.

Votre Service des incendies de la Ville d'Amos.





Des représentants du Bloc québécois, du parti Vert et de plusieurs communautés algonquines ont donné leur appui à la communauté de Kebaowek dans sa lutte contre le dépôt de déchets nucléaires de Chalk River.

Photo: Graciuseté

« Nous ne voulons pas être la poubelle nucléaire du reste du Canada! » -Sébastien Lemire

Dépôt de déchets nucléaires de Chalk River - Le Bloc québécois et le parti Vert du Canada donnent leur appui aux Algonquins de Kebaowek dans leur lutte contre l'établissement d'un dépôt de déchets nucléaires sur le site de Chalk River, en Ontario. Les Algonquins, eux, demandent l'intervention du ministre Jonathan Wilkinson pour qu'il suspende l'octroi du permis, le temps que la demande de révision judiciaire soit entendue.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

« Je ne veux pas que ma région devienne la poubelle nucléaire du reste du Canada! » a déclaré le député bloquiste d'Abitibi-Témiscamingue, Sébastien Lemire. Le dialogue avec les Premières Nations dans ce dossier a été bâclé. J'interpelle donc le ministre Wilkinson pour qu'il intervienne. »

Les participants à la conférence de presse de mercredi matin ont tous souligné le même fait: le dépôt de déchets nucléaires est situé à seulement 1 km de la rivière des Outaouais. « Si on laisse faire la Commission canadienne de sécurité nucléaire, c'est notre approvisionnement en eau potable qui risque d'être compromis, indique le chef de la communauté algonquine de Kebaowek, Lance Heymond. Pour nous, le confluent de la rivière Gatineau et de la rivière des Outaouais revêt une importance culturelle. Nos droits sont protégés par la constitution canadienne et par la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. C'est donc de nation à nation que je demande au gouvernement de suspendre cette décision insensée. »

Des intérêts privés

L'ex-chef du parti Vert du Canada, Elizabeth May, était également sur place. Elle a rappelé le fait que les Premières Nations n'ont pas été consultées par la CCDN. « Les Anishinabe n'ont pas pu donner un consentement libre et éclairé sur ce qui allait se passer sur leurs terres, a-t-elle dit. Et ne nous faisons pas de cachettes: l'entreprise derrière tout ça, AtkinsRéalis c'est en fait SNC Lavalin. »

À cet effet, le chef Heymond estime que le gouvernement refuse de prendre les choses en main. « Il a délégué tous ses pouvoirs à la CCSN, souligne-t-il. Il est plus que temps que le gouvernement réagisse. »

Roulette russe

Le Bloc québécois accuse le gouvernement Trudeau de jouer à la roulette russe environnementale. « Imaginez: une immense fosse de déchets radioactifs d'un million de mètres cubes, à moins d'un kilomètre d'un affluent du fleuve Saint-Laurent. Ce n'est pas seulement une très mauvaise option sur le plan environnemental: c'est un désastre annoncé. Une possible contamination radioactive de la rivière des Outaouais serait dévastatrice et pourrait avoir des conséquences pour l'ensemble du Québec. Le Bloc Québécois appuie sans équivoque la contestation judiciaire lancée par la nation Kebaowek face à cette décision du gouvernement fédéral », déplore Sébastien Lemire.

Plusieurs chefs de la Nation algonquine étaient aussi présents en appui à la communauté de Kebaowek, dont Lucien Wabanonik (Lac-Simon) et Régis Penosway (Kitcisakik). Également sur place, le chef de Kitigan Zibi, Dylan Whiteduck, a imaginé la situation de façon ironique: « On a grandi en regardant les Simpson à la télé. Tout le monde se rappelle du poisson à trois yeux (Blinky), eh bien je ne pensais jamais voir cela en vrai. »

Lance Heymond a conclu la conférence de presse en lançant un défi à Justin Trudeau. « Les actions parlent plus fort que les

mots, a dit le chef de Kebaowek. M. Trudeau parle de réconciliation, il a la chance de nous montrer maintenant que c'est plus qu'un simple morceau de papier. »



Radio Boréale 105,3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
 Veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle des membres de **Radio Boréale Inc. se tiendra LE JEUDI 22 FÉVRIER 2024, à compter de 19 h au Joccivano Resto-Bar dans la salle en bas au 152, rue Principale Sud à Amos. Veuillez confirmer votre présence au 819 732-6991, poste 201.**

Liane Levasseur,
 Secrétaire du conseil d'administration

461, 1^{re} Rue Ouest, Amos (Québec) J9T 2M3
 Tél : 819 732-6991 • Téléc : 819 732-6988



RE/MAX
HARRICANA INC. - AMOS
819 732-5225

Intégri-T
 Tranquillit
 Programme CLÉ
RE/MAX

 LUC LEMAY 819 727-6427 luc.lemay@remax-quebec.com PRESTIGE AVEC TERRE #9489184	 PATRICE COUTURIER 819 442-0417 patrice.couturier@remax-quebec.com PROJET MULTIPLE #17902523
 659 500 \$ 2532, Route 109 Sud, Amos	 220 000 \$ 325, rue Sauvé, Trécesson
 MARTINE RIOPEL 819 443-1616 martine.riopel@remax-quebec.com BORD DE L'EAU AVEC PLAGES #28247073	 ALEXANDRE MARCHAND 819 443-1145 alexandre.marchand@remax-quebec.com LIBRE RAPIDEMENT #14510513
 479 000 \$ 534, Ch des Collines, St-Marc-de-Figuery	 49 900 \$ 46, Rue Vanier, Matagami



Lancement rouynorandien pour la série documentaire Les racines du hip-hop au Québec

C'est le 22 février prochain au Paramount de Rouyn-Noranda qu'aura lieu le lancement régional de cette série documentaire, idée originale de Félix B. Desfossés.

La suite ici >>>



Une Témiscabitiennne gagne la cagnotte

Martine Simard se sauve avec un gain de 25 000\$ grâce à un billet gagnant Celebration 2024 acheté au kiosque de loterie de la Place Centre-Ville, à Amos.

La suite ici >>>



RESPECTER LA SIGNALISATION, C'EST PLEIN DE BON SENS.

Circulons aux endroits indiqués. Ralentissons dans les courbes.



>1247115

LE CITOYEN
DE LA VALLÉE-DE-L'OR À L'HARRICANA

1740 chemin Sullivan, suite 2250,
Val-d'Or, Québec, J9P 7H1
1 888 767-7156

www.lecitoyenvaldoram.com

Directrice adjointe à la rédaction : Marilou Séguin
Rédactrice en chef : Christine Morasse
Journalistes : Michel Ducas et Pierre-Olivier Poulin
Directrice des ventes régionales : Audrey Darcy
Éditrice / Directrice développement des affaires : Isabelle Harvey
Conseillères solutions médias : Cheryl Larivière et Aline Gélinas
Adjointe aux ventes : Joannie Langlois
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Impression : Imprimeries Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2562-1904 (Imprimé) **ISSN :** 2562-1955 (imprimé)
ISSN : 2562-1912 (En ligne) **ISSN :** 2562-1963 (En ligne)

Plus de 100 points de dépôt





Photo Gracieuseté

La phase 2 du Domaine des Deux Lacs pourra aller de l'avant grâce à l'achat de 250 000 pieds de terrains.

Le Domaine des Deux Lacs va de l'avant avec sa deuxième phase

La deuxième phase du Domaine des Deux Lacs pourrait prendre forme dans les prochains mois. Le projet domiciliaire a récemment conclu la vente d'un terrain de 250 000 pieds carrés pour la construction d'un ensemble immobilier multi-logements.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Au terme de cette vente, le projet « Le Blouin », qui comprend six immeubles incluant chacun 20 logements haut de gamme, verra le jour dans ce secteur. Le tiers du projet pourrait débuter dès le printemps 2024 et les travaux seraient confiés à la compagnie Construction Trem-Nor. Les chantiers de voirie et d'aqueduc ont été complétés en 2023.

Au total, 48 millions de dollars seront investis dans cette deuxième phase, qui longe le côté Est du Domaine des Deux Lacs. Rappelons que le premier volet, du côté Ouest, avait été fait en 2017. Une troisième étape prévoit un chemin qui rejoint les deux bouts, avec des maisons en rangée.

Pour le président du Domaine des Deux Lacs, Frédéric Vincent, ce projet ne viendra pas complètement régler le problème de la pénurie de logements, mais viendra donner

un répit attendu. Avec un marché complètement débalancé, il espère aussi faciliter l'offre pour les appartements.

« Il faut construire le plus possible. En faisant cela, on augmente le taux d'inoccupation. Quand ça arrive, les logements moins attrayants et trop chers ne sont plus loués. Donc, les prix commencent à descendre. Malheureusement, construire des logements avec des loyers à 800 \$, c'est impossible aujourd'hui, même avec les meilleures intentions du monde », affirme M. Vincent.

Un carrefour en devenir

Un parc de 100 000 pieds carrés qui longera la bordure du Lac Blouin deviendra le point central de ce quartier. Loin d'imaginer un simple parc pour enfants, Frédéric Vincent espère pouvoir travailler de concert avec la Ville de Val-d'Or afin de réaliser son concept original.

« On avait prévu ça depuis 2017. C'est un "must" absolument incroyable pour le développement. J'avais remarqué qu'à part le petit parc où le domaine Quebeco, il n'y en n'avait aucun majeur sur le bord d'un cours d'eau. J'ai l'ambition d'utiliser ce parc non seulement comme un carrefour pour le quartier, mais pour l'ensemble du secteur qui regroupe le domaine Quebeco et le Sentier des Fougères », visualise M. Vincent, qui soulève aussi

la possibilité d'intégrer des pistes cyclables pour relier ces quartiers.



Photo Gracieuseté

Plan du parc potentiel vu du Lac Blouin.



Région de
l'Abitibi-Témiscamingue



Entraînement avec le gym Cyclo Tonus et la FADOQ - Région Abitibi-Témiscamingue !

Fit 360 est un cours d'entraînement fonctionnel adapté à tous les niveaux de forme physique, offrant des exercices classiques combinés à du cardio. L'objectif est d'améliorer le mouvement et la force pour les activités quotidiennes, avec des bienfaits pour la santé mentale.

732, 2e Avenue Val d'Or

15, 22, 19 février et 7 mars de 13h30 à 14h45

20\$ pour les 4 séances

Inscription auprès de
Téphanie Julien
819 629-3113 p.2
tephanie.julienefadoq-at.ca



C'est l'entreprise Eldorado Gold qui a reçu la part du lion de cette subvention, avec 56 723\$.

Photo Gracielesté

Québec offre 80 000 \$ à trois entreprises minières de la région

Pour le développement durable - Le député d'Abitibi-Est, Pierre Dufour, avait de quoi se réjouir lundi matin, alors qu'il annonçait, au nom de la ministre des Ressources naturelles, Maité Blanchette-Vézina, des subventions totalisant près de 80 000 \$ à trois entreprises minières, pour les accompagner dans leurs démarches de développement durable.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Les entreprises Probe Gold inc., Eldorado Gold Québec inc. et Forage Spektra inc. reçoivent respectivement un appui financier maximal de 11 558 \$, de 56 723 \$ et de 11 213 \$ pour couvrir leurs dépenses liées à la certification en développement durable ECOLOGO. Le montant accordé à Eldorado Gold Québec lui permet de réaliser l'initiative « Vers un développement minier durable » adressée aux entreprises d'exploitation minière membres de l'Association minière du Québec (AMQ).

« Le Programme de soutien au développement durable pour les entreprises du secteur minier permet d'appuyer des initiatives qui visent à améliorer les façons de faire dans les entreprises qui pratiquent des activités liées à l'exploitation minière, a déclaré la ministre Blanchette-Vézina, dans un communiqué. L'adhésion à des normes élevées en matière d'environnement, de société et de gouvernance est souhaitable. L'octroi de ces subventions vise à encourager les entreprises à mettre en place de bonnes pratiques, ce que notre gouvernement encourage. »

Jusqu'en 2026

La certification en développement durable ECOLOGO représente une vérification crédible par une tierce partie, l'Underwriters Laboratories (UL), un organisme indépendant non gouvernemental, dans le cadre d'un programme d'écoétiquetage mondialement reconnu. La certification vient ainsi valider les pratiques responsables sur le marché et démontre une valeur accrue aux investisseurs.

Le Programme est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Il se terminera le 31 mars 2026 ou lorsque le budget alloué sera entièrement engagé. « Je suis très fier que le gouvernement du Québec ait choisi d'appuyer trois entreprises qui exercent leurs activités dans la région de Val-d'Or, où l'industrie minière contribue grandement à la vitalité économique, a dit le député d'Abitibi-Est, Pierre Dufour. Lorsque l'on encourage les principes de développement durable, ce sont les entreprises et les communautés locales qui s'en trouvent gagnantes. »

Dans le cadre de ce programme, en janvier 2024, deux autres volets ont été ajoutés au Programme, soit celui visant à faciliter l'obtention de la certification Veriflora pour les entreprises d'exploitation de tourbe horticole et un autre destiné à développer des initiatives en traçabilité au sein du secteur de l'exploitation minière des minéraux critiques et stratégiques, et ce, au bénéfice du développement durable du secteur minier.



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

VOUS PRÉSENTE >>>



Consultation
GEOX
Inc.

UNE GÉOLOGUE AU SERVICE DE VOS PROJETS

Consultation GEOX Inc, nouvelle entreprise fondée et installée en région depuis 2023, offre des services de consultation pour l'exploration et l'exploitation minière.

Avec Consultation GEOX, vous bénéficierez de l'expérience de Lucie Mathieu, Ph.D., P.Geo., membre de l'ordre des géologues du Québec, dans plusieurs domaines : métallogénie, géologie structurale, pétrologie ignée, géologie archéenne, quantification de l'altération hydrothermale, pétrographie, et chimie minérale.

Appelez dès aujourd'hui et propulsez vos projets d'exploration !

- Revue de projets d'exploration
- Services pétrographiques
- Ateliers, conférences, short courses
- Interprétations géochimiques et structurales
- Compilations, GIS



VOUS SOUHAITEZ QUE L'ON VOUS PRÉSENTE ?
Contactez la CCVD pour plus de détails sur ce privilège réservé aux membres.

En collaboration avec
LE CITOYEN



(581) 668-7277

consultationgeox.squarespace.com

lmathieu.geology@protonmail.com

26^e édition du Défi OSEntreprendre en Abitibi-Témiscamingue

Entrepreneuriat - Mouvement d'envergure nationale, le Défi OSEntreprendre participe annuellement au rayonnement des quelque 57 000 initiatives entrepreneuriales.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

Les présidents d'honneur de la 26^e édition du Défi OSEntreprendre en Abitibi-Témiscamingue sont Frédérique Lavallée et Simon Lafontaine, propriétaires d'Écoboeuf, lauréats régionaux du volet Créations d'Entreprise Bioalimentaire et lauréats nationaux du prix coup de cœur Étudiant Créateur d'Entreprise en 2019. « Cette reconnaissance a constitué une agréable surprise, nous offrant la validation de notre modèle d'affaires. Nous sommes convaincus que cette réussite a ouvert de nombreuses portes pour nous. Nous tenons maintenant à rester impliqués et à redonner à la communauté », mentionnent les deux entrepreneurs de Dupuy. L'ambassadrice du volet Faire affaire ensemble est nul autre qu'Évelyne Rancourt, co-propriétaire de l'entreprise Boréalait. M^{me} Rancourt a été la lauréate régionale de cette catégorie l'an dernier lors de la 25^e édition de l'évènement. « Notre désir est toujours de vous transmettre notre passion de l'agriculture et de notre coin de pays à travers nos produits », mentionnent les deux co-propriétaires et producteurs de lait originaires de St-Félix-de-Dalquier.

Les inscriptions

Le Défi OSEntreprendre c'est pour tout le monde: des élèves du préscolaire jusqu'aux entrepreneurs aguerris. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 mars prochain. Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux sont accessibles sur le site Web du Défi. Les jeunes du préscolaire jusqu'à l'Universi-



Frédérique Lavallée et Simon Lafontaine, co-propriétaires de l'entreprise Écoboeuf ont accepté avec enthousiasme la présidence d'honneur de la 26^e édition de l'évènement.

Photo: Gracieuseté

té, appuyés par leurs intervenants scolaires, peuvent appliquer dans le volet Scolaire tout comme les entrepreneurs en démarrage peuvent le faire dans la catégorie Création d'entreprise. Il en est de même pour les entrepreneurs au

cheminement inspirant qui peuvent s'inscrire dans le volet Réussite inc. ainsi que les entreprises avec des modèles d'approvisionnements d'ici dans le volet Faire affaire ensemble.

Les médias communautaires régionaux reçoivent un financement de 468 000 \$

Un des piliers pour les petites localités de l'Abitibi-Témiscamingue, près d'une quinzaine de médias communautaires recevront une aide de 468 257 \$ pour poursuivre leurs activités.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Annoncée par le ministre responsable Jean Boulet et le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, cette aide touche trois stations de télévision locale, deux stations de radio et neuf publications imprimées ou virtuelles.

Le journal culturel l'Indice Bohémien, qui a fêté ses 15 ans d'existence en 2021, a reçu la plus grosse part du montant, avec une aide de plus de 75 000 \$. La radio communautaire M.F. de Senneterre (69 818 \$) et la Télé communautaire d'Amos Région (58 403 \$) font aussi partie des plus importants bénéficiaires.

« Le soutien de nos médias communautaires en Abitibi-Témiscamingue est important. Ils jouent un rôle essentiel d'informer la population et de lui offrir du contenu adapté aux réalités régionales et rurales », affirme Jean Boulet.

« Dans le contexte actuel, qui comporte plusieurs défis pour les médias, il est important que le gouvernement du Québec les appuie financièrement pour les aider à poursuivre leur mission qui est d'offrir de l'information de qualité, adaptée à la réalité de leurs communautés, en plus de donner une voix aux citoyennes et aux citoyens », ajoute le ministre Lacombe.

Pendant que les médias écrits sont frappés par la fermeture du Publisac, Québec a également demandé à Ottawa de réduire la tarification de Poste Canada pour la distribution des journaux.



Les médias communautaires de la région recevront une aide de 468 000\$.

Photo archives - Textuel

Aide financière respective

Ensemble pour bâtir	(19 394\$)
Journal communautaire de Normétal	(13 385\$)
Journal l'Alliance de Preissac	(16 439\$)
Journal Le Pont de Palmarolle	(15 332\$)
La Voie du secteur des Coteaux	(14 168\$)
L'Écho des montagnes	(14 428\$)
L'Indice bohémien	(75 589\$)
Montbeillard en bref	(13 198\$)
Journal Boum!	(15 903\$)
Radio Boréale	(73 700\$)
Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	(69 818\$)
Télé communautaire d'Amos Région	(58 403\$)
Télévision communautaire du Témiscamingue	(34 250\$)
TVC TK	(34 250\$)



L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador se réjouit de la décision de la Cour suprême du Canada qui leur confère le droit de gérer eux-mêmes leurs services à la famille.

Photo Médialo - Archives

Jugement de la Cour suprême : grande victoire pour les Autochtones

Les Anishinabeg vont poursuivre leurs démarches pour leurs services à l'enfance - L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador se réjouit de la décision de la Cour suprême du Canada qui a reconnu la validité de la Loi C-92 qui confère aux Premières Nations le droit de gérer elles-mêmes leurs services jeunesse et à l'enfance. De leur côté, les quatre communautés Anishinabeg de la région ont manifesté leur ferme intention de poursuivre le processus d'établissement de ce service sur leur territoire.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

«Cela vient créer un nouveau paradigme dans la prestation de services à l'enfance pour nous, affirme le Chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, Ghislain Picard. Notre conviction a toujours été inébranlable quant à la prise en charge de la protection de nos enfants, par nous, Premières Nations. Nous devons toujours garder en tête que nos enfants sont l'élément central et primordial en cette journée»

M, Picard est d'avis que cette décision de la Cour suprême vient vraiment changer la donne. «Nous nous attendons à ce que les autorités québécoises mettent en application les dispositions de la loi C-92 et qu'un réel travail de co-développement et de collaboration puisse commencer. Il en va de l'Avenir de nos communautés.»

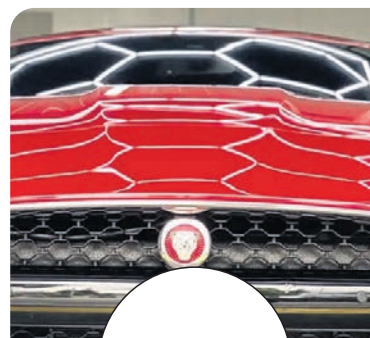
Les Anishinabeg gardent le cap

Les réactions à cette décision de la Cour suprême n'ont pas tardé. L'organisme Femmes autochtones du Québec, notamment, a exprimé sa grande satisfaction. «Par son jugement, la Cour suprême soutient les enfants autochtones et leurs parents à conserver un milieu de vie qui soit sécuritaire et responsabilisant, affirme la présidente, Marjolaine Étienne. Cette décision concerne particulièrement les femmes autochtones, qui sont les plus souvent à la tête de familles monoparentales et qui doivent faire face à de nombreuses conséquences insidieuses du racisme et de la discrimination systémiques, mais qui sont aussi des actrices incontournables pour la transmission de la culture et de la langue. Par cette décision, c'est avec grande fierté que les femmes, les familles et les communautés reprennent leur autonomie.»

Dans la région, l'organisme Mino Obigiwasin avait déjà pris la pole dans l'offre de services aux communautés anishinabeg (Lac-Simon, Kitcisakik, Pikogan et Long Point First Nation). Cette décision de la Cour suprême vient conforter l'organisme dans sa mission, celle de rédiger une loi-cadre Anishinabeg et de poursuivre les démarches en vue de l'établissement de ces services. «La décision de la Cour suprême vient confirmer une évidence, soit que nos peuples ont le droit à l'autodétermination et le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, d'affirmer le chef de Kitcisakik, Régis Pénosway. Ces droits sont aujourd'hui reconnus par la Cour suprême, comme ils le sont par le gouvernement fédéral et la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones. C'est maintenant au tour du gouvernement québécois à les reconnaître.»

rabaischocs.com

Achetez • Économisez • Profitez



Chèque cadeau de 25 \$
RestorFx de Rouyn-Noranda



Chèque cadeau de 25 \$
Sylvie Fleuriste de Amos

Obtenez
25\$
Payez
13¹²\$
48% de rabais



Obtenez
25\$
Payez
11²⁵\$
55% de rabais



Tous les syndicats de la région affiliés à la CSN ont entériné l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et le front commun.

Photo Archives

Front commun : les profs du collégial acceptent l'entente de principe

Cégep de l'A-T et CEC Chibougamau - Les deux derniers syndicats à n'avoir pas voté sur l'entente de principe intervenue entre Québec et le front commun s'est finalement prononcé : les syndicats des enseignants et enseignantes du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et du Centre d'études collégiales de Chibougamau ont accepté les offres patronales.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Dans le cas du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, les syndiqués ont voté en faveur dans une proportion de 78% sur les clauses monétaires, et à 95% sur les clauses normatives. Au Centre d'études collégiales de Chibougamau, on a voté à 93% sur les clauses monétaires et à 86% sur le normatif.

« Ce fut une longue négociation qui aura demandé une mobilisation très importante de nos membres, a déclaré la présidente du Syndicat CSN des enseignants et ensei-

gnantes du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Anne Blondin. Les résultats reflètent l'appréciation de l'entente par nos membres qui ont profité de l'assemblée générale pour exprimer leurs critiques quant à certains éléments présentés et leur satisfaction sur d'autres ».

« La démocratie syndicale s'est à nouveau exprimée lors de notre assemblée générale, a indiqué pour sa part Éric Boutin, président du SPECECC – CSN. Évidemment qu'il reste des insatisfactions qui se sont d'ailleurs fait entendre lors de nos assemblées et dont nous prenons bonne note, mais globalement nos membres sont favorables à ce nouveau contrat de travail. »

Une proportion globale de 90 %

Avec ces deux derniers votes, tenus le 24 janvier et le 12 février derniers, l'ensemble des syndicats du front commun affiliés à la CSN ont ratifié l'entente de principe survenue en décembre dernier. Au total de tous les syndicats, le taux d'approbation se situe autour de 90%. Le président régional de la CSN, Félix-Antoine Lafleur, attend maintenant la date du 20 février, alors que l'ensemble des syndicats de la province se seront prononcés sur l'entente.

M. Lafleur a salué l'esprit de corps de ses troupes lors des manifestations de l'automne dernier. « Cette ronde de négociation aura donné lieu à une mobilisation historique de la part de nos membres, a-t-il souligné. Cette mobilisation, qui a permis d'obtenir cette entente, n'aurait pas été possible sans l'implication et le dévouement de l'ensemble des acteurs syndicaux, en particulier celle des officiers syndicaux locaux. Ce fut un marathon couru à pleine vitesse et les officiers ont de quoi être fiers du travail accompli. »

Beaucoup de travail à faire

Le président régional de la CSN estime en revanche que rien n'est réglé pour autant. Pour lui, les services publics sont toujours en déclin. « Cette négociation aura attiré les projecteurs sur l'état de nos réseaux publics, dit-il. Tous les problèmes et tous les défis auxquels ils continuent de faire face ne peuvent être réglés par le seul processus de négociation. Le gouvernement doit maintenant prendre ses responsabilités et les décisions politiques qui s'imposent pour la pérennité des réseaux publics. Pour cela, il devra écouter attentivement les travailleuses et travailleurs et leurs représentants. »



Les Amputés de guerre
Aidez les personnes amputées tout en protégeant vos clés avec une plaque porte-clés de l'Association des Amputés de guerre.



Commandez gratuitement vos plaques porte-clés à amputesdeguerre.ca.





>1240975



- PROGRAMMATION - SEMAINE DE RELÂCHE ✨

CALENDRIER (ACTIVITÉS GRATUITES)

Lundi 26 février		Lieu
10 h à 12 h	Curling parent-enfant	4
10 h à 12 h	Soccer parent-enfant	1
10 h 30 à 11 h 50	Bain libre familial	1
12 h à 16 h	Activités libres au gymnase	1
13 h 30 à 14 h 50	Patinage libre familial	4
Mardi 27 février		Lieu
10 h à 12 h	Atelier créatif	3
10 h à 12 h	Pickleball parent-enfant	1
10 h 30 à 11 h 50	Patinage libre familial	4
12 h à 16 h	Activités libres au gymnase	1
13 h à 16 h	Bougez en famille à l'Agora naturelle Agora	
13 h 30 à 14 h 50	Patinage libre familial	4
14 h	Conception 3D - Initiation à un logiciel de conception 3D*	2
Mercredi 28 février		Lieu
10 h à 12 h	Curling parent-enfant	4
10 h à 12 h	Basketball parent-enfant	1
10 h 30 à 11 h 50	Patinage libre familial	4
10 h 30 à 11 h 50	Bain libre familial	1
12 h à 16 h	Activités libres au gymnase	1
13 h 30 à 14 h 50	Patinage libre familial	4
14 h	Arduino - Conception d'un circuit programmable*	2
Jeudi 29 février		Lieu
10 h à 12 h	Curling parent-enfant	4
10 h à 12 h	Ballon-chasseur parent-enfant	1
10 h 30 à 11 h 50	Patinage libre familial	4
12 h à 16 h	Activités libres au gymnase	1
13 h 30 à 14 h 50	Patinage libre familial	4
14 h	Histoire parodiée*	2
18 h 30 à 20 h	Cinéma pyjama avec pop corn	3
Vendredi 1 ^{er} mars		Lieu
10 h à 12 h	Ultimate Frisbee parent-enfant	1
10 h 30 à 11 h 50	Patinage libre familial	4
12 h à 16 h	Activités libres au gymnase	1
13 h 30 à 14 h 50	Patinage libre familial	4
14 h	Atelier Little Bits*	2
Samedi 2 mars		Lieu
10 h 30	L'heure du conte avec notre coloré Moridicus*	2
Toute la journée	Festival SNØ	5

* Places limitées. Inscription requise : medialab@amos.quebec

LIEUX D'ACTIVITÉS (VOIR CALENDRIER)



Centre d'exposition d'Amos
222, 1^{er} Avenue Est

École secondaire d'Amos, pavillon La Forêt
850, 1^{er} Rue Est
Gymnase, Piscine



Bibliothèque municipale d'Amos
222, 1^{er} Avenue Est



Camp Dudemaine
1, Rue Falardeau,
Sainte-Gertrude-
Manneville



Complexe sportif Desjardins
182, 10th Avenue Est

Activités touristiques

Refuge Pageau 4241, Chemin Croteau	Venez visiter le refuge les après-midis de 13 h à 17 h. Entrée sur le site permise jusqu'à 15 h 30. Les gens pourront profiter de notre beau sentier pour faire une balade en plein-air et observer les animaux de la forêt boréale. Réservez vos billets en ligne : refugepageau.ca
Code César 71, 1 ^{er} Avenue Ouest	Venez à notre 1 ^{er} tournoi familial de jeux vidéo rétro sur la thématique Mario Kart. Les enfants et les adultes pourront jouer sur les consoles SNES N64 et Game Cube pour ce tournoi. Prix pour les gagnants et les participants. Mercredi 28 février de 13 h à 16 h Le tarif est de 15 \$ par personne. Pour info: 819 300-5490 ou info@codecesar.com
Cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila 11, Boulevard Mgr Dudemaine	La cathédrale sera ouverte aux visiteurs : • Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h • Le samedi de 10 h à 16 h • Le dimanche pour la messe de 10 h à 12 h Le samedi, il y aura projection de la vidéo de la cathédrale tout au long de la journée.
Boréalait 285, route 109 Nord Saint-Félix-de-Dalquier	Visitez Boréalait, présentez votre coupon de visite de la Ferme Chalpagas et obtenez un chocolat chaud petit format gratuitement! Bar à crème glacée toute la semaine de relâche sur nos heures d'ouverture soit du mercredi 28 février au samedi 2 mars.
Ferme Chalpagas 257, Rang 7 et 8 Ouest Saint-Félix-de-Dalquier	Visitez la Ferme Chalpagas et obtenez un rabais de 20 % sur votre entrée pour une visite.

Lâche-toi lousse pour la relâche!

amos.quebec/relache



Une action de la politique familiale de la Ville d'Amos.

Programmation détaillée

Patinage parent-enfant gratuit

Lundi 26 février de 13 h 30 à 14 h 50
Mardi 27 février au vendredi 1^{er} mars de 10 h 30 à 11 h 50 et de 13 h 30 à 14 h 50

Bain libre gratuit

Lundi 26 février de 10 h 30 à 11 h 50 • Mercredi 28 février de 10 h 30 à 11 h 50
Places limitées à 100 personnes

Portes ouvertes gratuites au Club de curling

Lundi 26, mercredi 27 et jeudi 28 février, entre 10 h et 12 h, pour parents et enfants.
Vous ne savez pas jouer? Pas de problème! On sera sur place pour vous aider!

Médialab de la bibliothèque (activités gratuites)

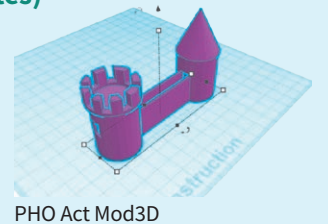
Mardi 27 février à 14 h

Conception 3D

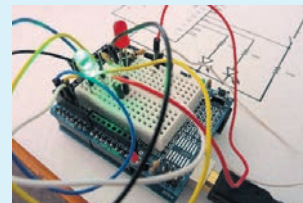
Initiation à un logiciel de conception 3D

Places limitées.

Inscription requise : medialab@amos.quebec



PHO Act Mod3D



Arduino MichaelTefft CC

Mercredi 28 février à 14 h

Arduino

Conception d'un circuit programmable.

Places limitées.

Inscription requise : medialab@amos.quebec

Jeudi 29 février à 14 h

Histoire parodiée

(en collaboration avec la SHA)

Réalisation d'un même avec des photos tirées de l'histoire d'Amos.

Places limitées.

Inscription requise : medialab@amos.quebec



Histoire Parodiée

Le temps de déneiger et j'arrive, chérie. Garde le souper au chaud.



LittleBits C Wired

Vendredi 1^{er} mars à 14 h

Little Bits

Fabrication d'un petit véhicule avec les ensembles Little Bits.

Places limitées.

Inscription requise : medialab@amos.quebec

Samedi 2 mars à 10 h 30

L'heure du conte

Heure du conte interactive avec notre coloré Moridicus.

Places limitées.

Inscription requise : medialab@amos.quebec



Heure du conte Maurice

Théâtre des Eskers

Samedi 2 mars 15 h 30 **Ficelle**

Campagnol ficelle. Ou plutôt... il flotte. Il monte et monte dans le ciel, plus léger que l'air. Pour ne pas le perdre, on noue aussitôt une corde à sa cheville. Il devient ainsi un enfant cerf-volant. Mais peut-on vraiment retenir un cœur appartenant à la lune?

S'amorce alors une incroyable quête parsemée d'embûches qui amènera Ficelle à découvrir qui il est vraiment.

Général 18 \$ • Enfant 18 \$ • Accompagnateur 0 \$

Billets sur TicketAcces





- PROGRAMMATION - SEMAINE DE RELÂCHE ✨ - SUITE -

Centre d'exposition d'Amos

Atelier créatif de la relâche

Enfants 7-12 ans
27 février de 10 h à 12 h
Gratuit

Atelier d'exploration de l'estampe inspiré de l'exposition « La mémoire des ruines » d'Édith Laperrrière et Émilie B. Côté. Les enfants auront la chance de créer leurs propres motifs et de les transposer sur un support d'impression de leur choix.
Inscription sur TicketAcces



Cinéma pyjama de la relâche

Enfants 7-12 ans et famille
29 février de 18 h 30 à 20 h
Gratuit

Projection d'une sélection de courts métrages d'animation de l'Office National du Film autour du thème de l'arbre. L'occasion parfaite pour parents et enfants de venir profiter de l'ambiance de nos salles d'exposition en mode décontracté, pop corn inclus !
Inscription sur TicketAcces



Festival SNØ 2024

20^e édition : 1^{er} au 3 mars

Sur place
au Camp Dudemaine,
le samedi 2 mars

Gratuit et ouvert
au grand public !

Inscription, compilation des
km et dons en ligne.

Nos défis collectifs :
200 équipes et 25 000 km de
ski en 3 jours.

Multiples prix de
participation.

Pour info :
www.festival-sno.com

Mont-Vidéo

Ouvert du 23 février
au 3 mars
de 9 h à 17 h 30
1^{er} mars de 9 h à 21 h.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Samedi 24 février
Démonstration de
motoneiges électriques par
Harricana Aventures

Vendredi 1^{er} mars
Ski de soirée jusqu'à 21 h

Pour info :
819 734-3193
www.montvideo.ca

Cinéma en famille

Mercredi 28 février à 10 h
au Cinéma Amos

Film :
La légende du papillon

Adultes et enfants 13 ans et plus : 5 \$
Enfants 12 ans et moins : 2 \$



Patinoires extérieures

- Dek Hockey
- Parc Bellevue
- École alternative Harricana
- Parc Bélanger
- Pavillon La Forêt
- Saint-Maurice-de-Dalquier

Pour info :
819 732-2781

Défi Château de neige

Construisez un château de
neige et envoyez votre photo
au plus tard le 12 mars au
defichateaudeneige.ca pour
courir la chance de gagner
de nombreux prix à travers la
province.



Camp Dudemaine

Ouvert tous les jours
de 10 h à 17 h

Ski de fond, raquette
et glissade

Jeudi 29 février :
pour les 17 ans et moins,
l'accès aux sentiers et la
location de raquettes seront
gratuits et la location de skis
sera à moitié prix.

Pour info :
www.skidefondamos.com
819 732-8453



Tournoi de hockey novice

Quand : 2 et 3 mars

Où : Complexe sportif
Desjardins

Bougez en famille à l'Agora naturelle (821, 5^e Avenue Est)

Mardi 27 février,
de 13 h à 16 h

Apportez vos traîneaux et
venez vous amuser
en famille.
C'est gratuit !

Musique, animation,
chocolat chaud, café
et autres surprises...



Magie des neiges 23-24-25 février



Édition précédente de la Magie des Neiges Optimiste au centre-ville d'Amos.

Photo: Gracieuseté

La Magie des Neiges Optimiste est de retour à Amos !

Du 23 au 25 février 2024, petits et grands sont invités à venir célébrer et profiter des joies de l'hiver au centre-ville d'Amos.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

Dans l'objectif d'inspirer le meilleur chez les jeunes, le Club Optimiste est de retour avec sa 28^e édition de la Magie des Neiges au centre-ville d'Amos. Des activités telles que des glissades géantes, des promenades en traîneau à chevaux, des animations sous le chapiteau, des balades en snowmobiles B-12 et plus encore égayeront le centre-ville d'Amos au plus grand plaisir des familles les 23, 24 et 25 février prochain. Un service de restauration sera également offert sur place pour toute la durée de l'évènement. Le vendredi 23 février, à 19h00, la mythique parade de la Magie des Neiges débutera au stationnement de la Place Centre-Ville d'Amos pour se terminer derrière le Cégep. Des feux d'artifice illumineront ensuite le ciel du territoire à partir de l'Agora naturelle !

Nouveautés

Les laissez-passer de la Magie des Neiges Optimiste font peau neuve. Les traditionnels macarons sont remplacés, cette année, par des porte-clés à l'effigie de la mascotte de l'évènement, Flocon. Les laissez-passer sont en vente au coût de 5 \$ pour un adulte accompagné d'un enfant de 12 ans et moins. Il est possible de se les procurer dans les commerces d'Amos suivants : Familiprix, Jean-Coutu, Mikes, Meubles Branchaud, NAPA, Centre du camion, Sport Expert, Gyva, Pronature, Forages M Rouillier et Joccivano. Parmi les nouveautés, on compte également le retour des tant appréciés balades en traîneaux à chiens.

La Magie des Neiges Optimiste rappelle à la population que le recrutement des bénévoles est toujours en cours. Sans bénévoles, l'évènement ne pourrait pas avoir lieu. Pour une implication de 2 heures, les bénévoles recevront un repas et un accès au site gratuitement. Pour vous inscrire, c'est par ici :



Calendrier 2024-2025

de la collecte des matières résiduelles

Mars							Avril							Mai							Juin						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2		★	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
× 10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	10	9	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
× 24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	
31																					30						

Juillet							Août							Septembre							Octobre							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	× 20	21	22	23	24	25	26	
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31			

Novembre							Décembre							Janvier							Février						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2	× 1	2	3	4	5	6	7	×			1	2	3	4							1
× 3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16	× 15	16	17	18	19	20	21	× 12	13	14	15	16	17	18	× 10	9	11	12	13	14	15
× 17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30	× 29	30	31					× 26	27	28	29	30	31	× 23	24	25	26	27	28	29	
																					30						

LÉGENDE

- Recyclage
- Déchets
- ★ Nouvelle réglementation en vigueur
- × Pas de collecte du compost
- Aucune collecte

HORAIRE DES ÉCOCENTRES

ÉCOCENTRE DE MALARTIC
542, chemin Jolicoeur-et-Ste-Croix

Même horaire toute l'année
Mardi au samedi
9 h 30 à 17 h 30

ÉCOCENTRE DE SENNETERRE
740, chemin du Parc-Industriel

Même horaire toute l'année
Mercredi au dimanche
9 h 30 à 17 h 30

ÉCOCENTRE DE VAL-D'OR
2001, 3e Avenue Est (Route 117)

Même horaire toute l'année
Mercredi au dimanche
9 h 30 à 17 h 30

Les collectes d'encombrants sont sur appel seulement, une fois par année par adresse de résidence.
Il n'y a plus de collecte d'arbres de Noël, ils doivent être apportés à l'écocentre.

Le compost est utilisé par notre partenaire pour la revitalisation des sites miniers :

EN CAS DE RETARD DE COLLECTE
Laissez vos bacs en place jusqu'au lendemain. S'ils ne sont toujours pas vidés en fin de journée, appelez au 819 874-VERT (8378).
S.V.P., sortez votre bac la veille du jour de votre collecte.



eldorado gold
Québec

Bon débarras!

Vous vous questionnez sur votre horaire de collecte et la destination de vos matières résiduelles?

Consultez le
bondebarras.mrcvo.qc.ca





Patrick Bernier a atteint le pôle Sud en solitaire, en partant de la côte, en 58 jours.

Photo Gracieuseté - Patrick Bernier

Un exploit en solitaire extrêmement rare pour Patrick Bernier



La solitude et l'horizon lointain composaient le quotidien du fondeur.

Photo Gracieuseté - Patrick Bernier

Patrick Bernier a rejoint un club sélect dans l'histoire de l'humanité. Fondeur émérite, l'homme d'Amos est récemment devenu le deuxième humain à traverser la côte de l'Antarctique pour se rendre au pôle Sud en complète autonomie et sans ravitaillement. Un périple solitaire qui a duré 58 jours.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Au terme d'un trajet d'environ 1 400 kilomètres en ski de fond, l'Abitibien a franchi « la ligne d'arrivée », le 16 janvier dernier, en après-midi (heure du Québec). En plus d'être seulement le second à réussir cette expédition complètement seul, il s'est rendu à destination deux jours plus rapidement que le fondeur norvégien qui avait été le premier à réussir ce voyage.

Ce dernier était parti en trombe, avant de ralentir au fur et à mesure des jours. Quant à l'Abitibien, il a démontré plus de constance en plus d'avoir mieux géré son énergie sur le long terme.

Skiant entre 20 et 25 kilomètres par jour, M. Bernier devait aussi traîner son équipement et un traîneau totalisant des centaines de livres. À peine revenu chez lui, le corps était déjà en mode repos intensif. Quant au mental, ça devra prendre encore un bout de temps avant de comprendre totalement l'importance de cette réussite athlétique.

« Sur papier, je savais que c'était vraiment ambitieux. Dès le jour 1, quand tu débarques sur la côte de l'Antarctique, tu constates que c'est encore plus gros que tu pensais. Quand tu le vis au jour le jour et que tu as le bon état d'esprit, c'est différent. Tu acceptes d'être là et tu es en mode survie » raconte le sportif.

« À un kilomètre du pôle, je réalisais que j'avais réussi l'expédition, mais c'était flou dans ma tête, et ce l'est encore un peu. La poussière doit encore prendre le temps de retomber. C'est un rêve d'enfant », lance-t-il.

Un échec avec coûts

En plus de devoir mettre son corps dans des conditions hors de la zone de confort, un échec aurait eu des consé-

quences financières très lourdes pour le randonneur de l'extrême.

Chaque soir, celui-ci devait être rigoureux dans ses communications pour assurer que tout allait bien et qu'il était prêt à reprendre le tout, le lendemain.

« Mon appel était toujours à 20h10. Si je ne l'avais pas fait pas et si je n'avais pris le temps de parler à une personne référence, comme ma conjointe ou un ami, ils auraient préparé un avion et une équipe de recherche. Si on avait retrouvé ma tente et constaté que j'écoutais juste de la musique, je me serais exposé à une facture salée dans les six chiffres. C'était assez stressant, donc je me mettais toujours une alarme pour ne pas oublier de donner des nouvelles quotidiennement », décrit Patrick Bernier.

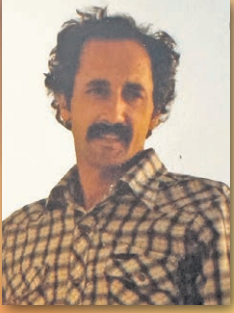
La partie sans ravitaillement devait être aussi bien rôdée. Étant à quatre heures de vol de la route principale qui passe par le camp de base, le trajet de Patrick Bernier n'était pas atteignable par les ravitaillements en avion.

« Il y a des avions qui transportent du matériel au pôle Sud, donc il y a un accès facile à du ravitaillement ou à un sauvetage. J'étais complètement sur une autre pointe de tarte, si on peut illustrer ça comme ça. La possibilité de ravitaillement était nulle. Sinon, le prix est exorbitant. Encore une fois, c'est dans les six chiffres avancés » illustre-t-il.

Parmi les autres défis vécus par le fondeur lors de son épopée : la baisse drastique du niveau d'oxygène. Habitué à monter les plus hautes montagnes du monde, il a dû quand même faire une adaptation solide. Situé à 2 800 mètres d'altitude, la diminution du niveau d'oxygène équivalait à une hauteur d'entre 3000 à 4000 mètres, étant donné qu'il était situé à l'extrémité de l'hémisphère Sud.

Pour son prochain objectif, Patrick Bernier a déjà de potentielles idées, mais rien sur la planche à dessin. Toutefois, il confirme qu'il peut toujours avoir plus.


Déjà
1 an!



Pour nous, c'est comme si tu nous avais quittés hier pour cette nouvelle vie. Ce repos tu l'as bien mérité, mais pour nous qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. Nous te demandons de continuer à veiller sur nous de là-haut tout comme tu le faisais si bien sur cette terre.

Tes enfants, tes petits-enfants, tes proches, tes amis et tes frères.

Gilbert Jacques
1947 – 2023




Jean-Michel Bellavance
20 avril 1990 - 21 février 2019

Cinq ans déjà!
Tu nous manques toujours Jean-Mi!

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
NO : 615-41-003213-237

COUR DU QUÉBEC
(Chambre de la jeunesse)

CHARLOTTE DELRUE, en sa qualité de personne autorisée par le directeur de la protection de la jeunesse, exerçant sa profession pour Mino Obigiwasin, Services Enfance & Famille Anicinape, ayant une place d'affaires au 30, chemin Sleepy, à Val-d'Or, district d'Abitibi, J9P 7H2,

Partie demanderesse
-et-
SAMUEL PAPATIE, adresse inconnue,
Père-intimé

AVIS DE PRÉSENTATION

PRENEZ AVIS qu'une demande en protection modifiée pour votre enfant LP, sera présentée pour adjudication devant la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, siégeant dans et pour le district d'Abitibi au Palais de justice de Val-d'Or, situé au 900, 7^e Rue à Val-d'Or, le **5 mars 2024, à 9h 30**, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Afin d'obtenir une copie de la demande, vous pouvez communiquer avec le greffe du Palais de Justice de Val-d'Or au :

900, 7^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3P8

Ou avec nos bureaux :

Mino Obigiwasin (Services juridiques)
M^e Donald Bourget
1399, chemin Sullivan
Val-d'Or (Québec) J9P 6V6

VILLE D'AMOS Appel d'offres

APPEL D'OFFRES 2024-08
BÉTON BITUMINEUX 2024

Le document d'appel d'offres sera disponible à compter du **22 février 2024** uniquement sur le site internet du SEA0 au www.seao.ca, le tout sujet à la tarification établie par cet organisme.

Des soumissions cachetées portant la mention « **SOUSSION : BÉTON BITUMINEUX 2024** » seront reçues à l'hôtel de ville d'Amos, situé au 182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec), J9T 2G1, jusqu'à 13 h 30, 26 mars 2024. L'ouverture des soumissions se fera en public à la salle du conseil, le **26 mars 2024 à 13 h 31**.

La Ville d'Amos acceptera les soumissions transmises par voie électronique, uniquement par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SEA0) et selon les modalités déterminées par celui-ci.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la demande de soumission et au devis l'accompagnant.

DONNÉ À AMOS, CE 21 FÉVRIER 2024.

La greffière,
Claudyne Maurice, avocate

ANNONCES | CLASSÉES
1 866 637-5236
ANNONCESCLASSEES@HEBDOS.COM

245 Chambre à louer
CHAMBRE à louer, WI-FI, Val-d'Or. 819-825-6043

397 On demande
J'ACHÈTE vieilles bouteilles de liqueurs, de Val-D'Or, Malartic, Ville-Marie... etc, marques Alouett, Pontiac, Gold Belt, Val d'Or, Vogue, 514-449-4969 (envoyez photos)

424 Astrologie, occultisme
Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125

LE CITOYEN
DE LA VALLÉE-DE-L'OR DE L'HARRICANA

PARTENAIRE
des grands événements de notre communauté!



APPEL D'OFFRES 2024-01
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

CHANGEMENT DE CONDUITE ÉGOUT

Description
La Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery requiert par la présente des soumissions pour le renouvellement de conduite d'égout dans le village de Saint-Marc-de-Figuery.

Disponibilité des documents
Disponibles : Jeudi 8 février 2024
Coût : Selon les exigences du SEA0
Endroit : www.seao.ca
Téléphone : 1 866 669-7326

Date limite de réception des offres
Les soumissions cachetées portant la mention « **SOUSSION : CHANGEMENT DE CONDUITE D'ÉGOUT** » seront reçues au bureau de l'Administration Municipale, situé au 162, chemin des Prés à Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0, jusqu'à 13 h 30, le 5 mars 2024.

Ouverture des soumissions
L'ouverture des enveloppes se fera le 5 mars 2024 à 13 h 31, au bureau de l'Administration Municipale de Saint-Marc-de-Figuery, situé au 162, chemin des Prés, Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Aucune soumission transmise par télécopieur ne sera acceptée.

Mme Martine Lachaine,
directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery

VILLE D'AMOS Appel d'offres

APPEL D'OFFRES 2024-10
MATÉRIAUX GRANULAIRES ET SABLE DE RUE 2024

Le document d'appel d'offres sera disponible à compter du **22 février 2024** uniquement sur le site internet du SEA0 au www.seao.ca, le tout sujet à la tarification établie par cet organisme.

Des soumissions cachetées portant la mention « **SOUSSION : MATÉRIAUX GRANULAIRES ET SABLE DE RUE 2024** » seront reçues à l'hôtel de ville d'Amos, situé au 182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec), J9T 2G1, jusqu'à 13 h 30, 26 mars 2024. L'ouverture des soumissions se fera en public à la salle du conseil, le **26 mars 2024 à 13 h 35**.

La Ville d'Amos acceptera les soumissions transmises par voie électronique, uniquement par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SEA0) et selon les modalités déterminées par celui-ci.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la demande de soumission et au devis l'accompagnant.

DONNÉ À AMOS, CE 21 FÉVRIER 2024.

La greffière,
Claudyne Maurice, avocate

LE CITOYEN
DE LA VALLÉE-DE-L'OR DE L'HARRICANA

VOS NOUVELLES DANS VOTRE INFOLETTRE!
ABONNEZ-VOUS!





Photo Archives

Un réseau de transport de cannabis vers les États-Unis a été démantelé par la Sûreté du Québec dans le secteur de Val-d'Or.

Transport illicite de cannabis : trois personnes arrêtées à Val-d'Or

Une opération policière se déroule présentement à Val-d'Or pour démanteler un réseau de transport de cannabis vers les États-Unis. Trois personnes ont été appréhendées par les policiers de la Division des enquêtes sur les crimes majeurs de l'Abitibi-Témiscamingue.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Dans cette opération, trois résidences et une entreprise ont été perquisitionnées. L'opération découle d'une enquête qui a débuté en 2021 à la suite de la découverte d'un chargement de cannabis sous la remorque d'un train qui devait se rendre en sol américain.

«La Gendarmerie royale du Canada, le Service de police de la Ville de Laval, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada ont collaboré à cette enquête ayant permis aux policiers de procéder, depuis le début de celle-ci, à la saisie de plus de 136 kilogrammes de cannabis destiné à l'exportation illicite», peut-on lire dans le communiqué de la Sûreté du Québec.

Vous voulez en savoir plus sur cet article?

Voir la suite sur le www.lectoyenvaldoramos.com

AVIS DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la personne morale sans but lucratif LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES DU NORD-OUEST ayant son siège social au 700 Boulevard des Pins, Val-d'Or (Québec) J9P 0M4 a décidé de demander sa dissolution au Registraire des entreprises, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Donné à Val-d'Or, province de Québec, le 14 février 2024.

Sébastien Poirier, président

>1246997

<p>CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT D'ABITIBI NO : 615-41-003111-233</p>	<p>COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)</p> <p>FRÉDÉRIC DESROCHERS, en sa qualité de personne autorisée par le directeur de la protection de la jeunesse, exerçant sa profession pour Mino Obigiwasin, Services Enfance & Famille Anicinape, ayant une place d'affaires au 30, chemin Sleepy, à Val-d'Or, district d'Abitibi, J9P 7H2, Partie demanderesse -et- BETSY PAPATIE, adresse inconnue, Mère-intimée</p>
<p>AVIS DE PRÉSENTATION</p>	
<p>PRENEZ AVIS qu'une demande en révision et prolongation pour votre enfant MRGP, sera présentée pour adjudication devant la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, siégeant dans et pour le district d'Abitibi au Palais de justice de Val-d'Or, situé au 900, 7^e Rue à Val-d'Or, le 6 mars 2024, à 9 h 30, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.</p> <p>Afin d'obtenir une copie de la demande, vous pouvez communiquer avec le greffe du Palais de Justice de Val-d'Or au :</p> <p style="text-align: center;">900, 7^e Rue Val-d'Or (Québec) J9P 3P8</p> <p>Ou avec nos bureaux :</p> <p style="text-align: center;">Mino Obigiwasin (Services juridiques) M^e Annabelle Lanthier-Veilleux 1399, chemin Sullivan Val-d'Or (Québec) J9P 6V6</p>	

<p>CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT D'ABITIBI NO : 615-41-003086-229 615-41-003085-221</p>	<p>COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)</p> <p>SYLVIE GERMAIN, en sa qualité de personne autorisée par le directeur de la protection de la jeunesse, exerçant sa profession pour Mino Obigiwasin, Services Enfance & Famille Anicinape, ayant une place d'affaires au 600, avenue Centrale, à Val-d'Or, district d'Abitibi, J9P 1P8, Partie demanderesse -et- EVELYNE SUZETTE PAPATIE, adresse inconnue, Mère-intimée -et- KEVIN-LEE ROBERT PAPATIE, adresse inconnue, Père-intimé</p>
<p>AVIS DE PRÉSENTATION</p>	
<p>PRENEZ AVIS qu'une demande en révision et prolongation pour vos enfants SKG et GP, sera présentée pour adjudication devant la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, siégeant dans et pour le district d'Abitibi au Palais de justice de Val-d'Or, situé au 900, 7^e Rue à Val-d'Or, le 7 mars 2024, à 9 h 30, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.</p> <p>Afin d'obtenir une copie de la demande, vous pouvez communiquer avec le greffe du Palais de Justice de Val-d'Or au :</p> <p style="text-align: center;">900, 7^e Rue Val-d'Or (Québec) J9P 3P8</p> <p>Ou avec nos bureaux :</p> <p style="text-align: center;">Mino Obigiwasin (Services juridiques) M^e Lucie Couroux 1399, chemin Sullivan Val-d'Or (Québec) J9P 6V6</p>	



VILLE DE VAL-D'OR

APPEL D'OFFRES 2024-18-8

Description
Fourniture de services professionnels en hydrogéologie pour la recherche en eau souterraine phase II dans le secteur de Val-d'Or. Le mandat inclut la préparation de plans et devis, la supervision des travaux ainsi que la rédaction d'un rapport d'étape.

Maître de l'ouvrage
Ville de Val-d'Or, Service de l'ingénierie, 835, 2^e Avenue, bureau 203, Val-d'Or, J9P 1W7, 819 824-9613, poste 2260.

Les documents seront disponibles sur le site www.seao.ca à compter du 21 février 2024, le tout sujet à la tarification établie par cet organisme (non remboursable).

Pour toute question ou commentaire relatifs au processus d'appel d'offres ou à l'objet du contrat sollicité, le soumissionnaire doit obligatoirement et uniquement s'adresser au responsable désigné, soit **M. Phillip Sidorenko, ing.** à : phillip.sidorenko@ville.valdor.qc.ca

Dépôt de soumission
Le mardi 19 mars 2024 avant 11 h au bureau du Service de l'ingénierie situé au 835, 2^e Avenue, bureau 203, Val-d'Or, J9P 1W7.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Aucune soumission transmise par télécopieur ne sera acceptée.

PHILLIP SIDORENKO, ing., directeur
Service de l'ingénierie

>1250342

>1250343

>1250245



AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Avis public est par la présente donné, par la soussignée, Christine Meunier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi, que les immeubles désignés ci-dessous, sur lesquels des taxes municipales et/ou scolaires ainsi que des droits sur les mutations immobilières n'ont pas été payés en tout ou en partie, seront **vendus à l'enchère publique**.

Ladite vente à l'enchère publique aura lieu dans l'édifice de la MRC d'Abitibi situé au 582, 10^e Avenue Ouest à Amos, le deuxième jeudi du mois d'avril, soit le **11 avril 2024 à 10 h 00**.

Seront exclus de la vente à l'enchère, les immeubles pour lesquels les taxes municipales et/ou scolaires ainsi que les droits sur les mutations immobilières en souffrance incluant les intérêts et tous les frais auront été acquittés avant le temps fixé pour la vente.

Les immeubles seront vendus avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances s'il y a lieu.

L'adjudicataire de chacun des immeubles devra, **immédiatement**, acquitter le montant d'adjudication **en argent comptant ou par chèque visé**, à défaut de quoi l'immeuble sera remis en vente sans délai.

Seront ajoutés au « total taxes et frais » les frais de publication, d'enregistrement et autres puisqu'ils ne sont pas connus au moment de publier cet avis.

MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

PROPRIÉTAIRE: Éloi Gélinas

MUNICIPALITÉ: Barraute

LOT(S): 5 379 619

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
90.84 \$	49.05 \$	0.00 \$	0.00 \$	25.00 \$	0.00 \$	206.50 \$	371.39 \$

Désignation: Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SIX CENT DIX-NEUF (5 379 619) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute.

PROPRIÉTAIRE: Marlies Keller et Lise Wittemann

MUNICIPALITÉ: Barraute

LOT(S): 5 378 803

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
378.11 \$	204.18 \$	0.00 \$	0.00 \$	25 \$	0.00 \$	226.89 \$	834.18 \$

Désignation: Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE HUIT CENT TROIS (5 378 803) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur le 4e-et-5e Rang Est.

MUNICIPALITÉ DE BERRY

PROPRIÉTAIRE: Pascal Bradette

MUNICIPALITÉ: Berry

LOT(S): 3 615 646

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
1 914.72 \$	192.33 \$	252.19 \$	18.12 \$	11.50 \$	0.00 \$	209.50 \$	2 598.36 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE SIX CENT QUARANTE-SIX (3 615 646) au Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, situé au 254, rang du Lac-Berry Ouest, Berry, Québec, JOY 2G0.

PROPRIÉTAIRE: Serge Gagné

MUNICIPALITÉ: Berry

LOT(S): 4 881 152

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
2 574.66 \$	350.61 \$	145.69 \$	6.35 \$	11.50 \$	0.00 \$	206.50 \$	3 475.31 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE CENT CINQUANTE-DEUX (4 881 152) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances situé au 230, chemin des Chalets-du-Lac-Berry, Berry, Québec, JOY 2G0.

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

PROPRIÉTAIRE: Kevin Charrois

MUNICIPALITÉ: La Corne

LOT(S): 6 382 208

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
1 975.75 \$	62.09 \$	119.18 \$	8.66 \$	30.00 \$	0.00 \$	210.50 \$	2 406.18 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT HUIT (6 382 208) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 131, 7e Rang Ouest à La Corne, Québec, JOY 1R0.

PROPRIÉTAIRE: Martin Dessureault

MUNICIPALITÉ: La Corne

LOT(S): 4 580 820

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
1 918.83 \$	116.60 \$	728.90 \$	73.76 \$	30.00 \$	0.00 \$	207.50 \$	3 075.59 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE HUIT CENT VINGT (4 580 820) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 45, rue Savard à La Corne, Québec, JOY 1R0.

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

PROPRIÉTAIRE: Chantal St-Pierre

MUNICIPALITÉ: La Corne

LOT(S): 4 581 141

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
533.30 \$	75.34 \$	42.43 \$	4.12 \$	30.00 \$	0.00 \$	206.50 \$	891.69 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE CENT QUARANTE ET UN (4 581 141) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 215, 1er-et-2e Rang Ouest à La Corne, Québec, JOY 1R0.

MUNICIPALITÉ DE LA MORANDIÈRE-ROCHEBAUCOURT

PROPRIÉTAIRE: Francis Dupuis

MUNICIPALITÉ: La Morandière-Rochebaucourt

LOT(S): 5 614 749

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
1 284.26 \$	298.31 \$	40.36 \$	2.92 \$	13.60 \$	0.00 \$	206.50 \$	1 845.95 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATORZE MILLE SEPT CENT QUARANTE-NEUF (5 614 749) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 220, 5e-et-6e Rang Ouest à La Morandière-Rochebaucourt, Québec, JOY 2J0.

MUNICIPALITÉ DE LANDRIENNE

PROPRIÉTAIRE: Lyne Camirand

MUNICIPALITÉ: Landrienne

LOT(S): 4 004 117

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
3 365.80 \$	400.42 \$	0.00 \$	0.00 \$	24.88 \$	0.00 \$	208.50 \$	3 999.60 \$

Désignation: Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro QUATRE MILLIONS QUATRE MILLE CENT DIX-SEPT (4 004 117) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances portant l'adresse 166, 4e-et-5e Rang Est à Landrienne, Québec, JOY 1V0.

MUNICIPALITÉ DE LAUNAY

PROPRIÉTAIRE: Sandra Bilodeau

MUNICIPALITÉ: Launay

LOT(S): 4 880 173

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
1 453.15 \$	267.31 \$	0.00 \$	0.00 \$	11.90 \$	0.00 \$	206.50 \$	1 938.86 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT MILLE CENT SOIXANTE-TREIZE (4 880 173) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 810, rue des Pionniers à Launay, Québec, JOY 1W0.

PROPRIÉTAIRE: Succession Lionel Bilodeau

MUNICIPALITÉ: Launay

LOT(S): 4 880 206

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
2 669.03 \$	708.67 \$	50.25 \$	4.63 \$	13.90 \$	0.00 \$	206.50 \$	3 652.98 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT MILLE DEUX CENT SIX (4 880 206) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 840, rue des Pionniers à Launay, Québec, JOY 1W0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE

PROPRIÉTAIRE: Denis Deschênes

MUNICIPALITÉ: Saint-Dominique-du-Rosaire

LOT(S): 5 600 855

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
4 245.16 \$	577.49 \$	29.05 \$	2.12 \$	0.00 \$	0.00 \$	208.50 \$	5 062.32 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT MILLE HUIT CENT CINQUANTE-CINQ (5 600 855) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 11, rue Curé-Langlais à St-Dominique-du-Rosaire, Québec, JOY 2K0.

PROPRIÉTAIRE: Louise Després

MUNICIPALITÉ: Saint-Dominique-du-Rosaire

LOT(S): 3 615 329

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
361.41 \$	116.37 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	206.50 \$	684.28 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE TROIS CENT VINGT-NEUF (3 615 329) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 241, chemin Ducharme à St-Dominique-du-Rosaire, Québec, JOY 2K0.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GERTRUDE-MANNEVILLE

PROPRIÉTAIRE: Wilfrid Renière

MUNICIPALITÉ: Sainte-Gertrude-Manneville

LOT(S): 4 283 501

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
1 717.51 \$	246.82 \$	125.18 \$	9.11 \$	143.44 \$	0.00 \$	209.50 \$	2 451.56 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CINQ CENT UN (4 283 501) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 311, 8e-et-9e Rang Ouest à Ste-Gertrude-Manneville, Québec, JOY 2L0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER

PROPRIÉTAIRE: Tommy Caron
MUNICIPALITÉ: Saint-Félix-de-Dalquier
LOT(S): 3 615 158

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
6 367.22 \$	554.65 \$	227.25 \$	16.52 \$	10.90 \$	0.00 \$	209.50 \$	7 386.04 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE CENT CINQUANTE-HUIT (3 615 158) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 90, rue de l'Église Est à St-Félix-de-Dalquier, Québec, JOY 1G0.

PROPRIÉTAIRE: Yan Leclerc
MUNICIPALITÉ: Saint-Félix-de-Dalquier
LOT(S): 3 615 002

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
5 042.14 \$	911.69 \$	346.20 \$	34.23 \$	10.90 \$	0.00 \$	209.50 \$	6 554.66 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE DEUX (3 615 002) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 81, rue Principale Sud à St-Félix-de-Dalquier, Québec, JOY 1G0.

TERRITOIRE NON ORGANISÉ LAC-DESPINASSY

PROPRIÉTAIRE: Fitzroy Ferguson (William Morrissette)
MUNICIPALITÉ: TNO Lac-Despinassy
LOT(S): 5 614 224

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
398.28 \$	116.91 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.57 \$	0.00 \$	209.50 \$	730.26 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATORZE MILLE DEUX CENT VINGT-QUATRE (5 614 224) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 732, Rang 3 Ouest à Despinassy, Québec, JOY 2J0.

PROPRIÉTAIRE: Raymond Germain
MUNICIPALITÉ: TNO Lac-Despinassy
LOT(S): 5 614 166

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
15.15 \$	9.79 \$	0.00 \$	0.00 \$	11.14 \$	0.00 \$	208.50 \$	244.58 \$

Désignation: Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATORZE MILLE CENT SOIXANTE-SIX (5 614 166) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans le TNO Lac-Despinassy sur la Route 397.

PROPRIÉTAIRE: Succession Armand Frigon
MUNICIPALITÉ: TNO Lac-Despinassy
LOT(S): 5 614 170

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
25.61 \$	16.09 \$	0.00 \$	0.00 \$	11.00 \$	0.00 \$	208.50 \$	261.20 \$

Désignation: Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATORZE MILLE CENT SOIXANTE-DIX (5 614 170) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans le TNO Lac-Despinassy sur la Route 397.

MUNICIPALITÉ DE TRÉCESSON

PROPRIÉTAIRE: Stéphane Bouliane
MUNICIPALITÉ: Trécesson
LOT(S): 6 501 203

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
5 903.92 \$	842.13 \$	425.26 \$	42.03 \$	12.47 \$	0.00 \$	210.50 \$	7 436.31 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS CINQ CENT UN MILLE DEUX CENT TROIS (6 501 203) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 587, Route 111 à Trécesson, Québec, JOY 2S0.

PROPRIÉTAIRE: Chantale Desrosiers
MUNICIPALITÉ: Trécesson
LOT(S): 4 283 721 et 4 283 084

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
504.86 \$	100.46 \$	0.00 \$	0.00 \$	98.59 \$	0.00 \$	207.50 \$	911.41 \$

Désignation: Espace de terrain non aménagé et non exploité portant les numéros QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE SEPT CENT VINGT ET UN (4 283 721) et QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE QUATRE-VINGT-QUATRE (4 283 084) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Trécesson sur la Route 399.

PROPRIÉTAIRE: Nicolas L'Heureux, Mélanie Létourneau et Lauraine Barrette
MUNICIPALITÉ: Trécesson
LOT(S): 4 283 116

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
4 113.22 \$	650.21 \$	412.06 \$	40.88 \$	12.47 \$	0.00 \$	214.00 \$	5 442.84 \$

Désignation: Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CENT SEIZE (4 283 116) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse 54, Route 111 à Trécesson, Québec, JOY 2S0.

Donné à Amos, aux bureaux de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi, le 7 février 2024.
Christine Meunier, directrice générale et secrétaire-trésorière



Hecla
QUÉBEC

CASA BERARDI

EMBAUCHE

joins l'équipe!

TU ES :

- RESPONSABLE?
- SÉCURITAIRE?
- INNOVANT(E)?

Plusieurs opportunités de carrière s'offrent à vous !

Pour plus de détails
HECLA.COM



Ces postes sont ouverts autant aux hommes qu'aux femmes.

Suivez-nous!  

OFFRE D'EMPLOI

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

DOMAINES DE L'INGÉNIERIE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ADMINISTRATION, DE LA MÉCANIQUE ET DE LA GÉOMATIQUE

BÂTIR L'AVENIR DES TRANSPORTS, PLUS QU'UNE CARRIÈRE!

Les défis à relever au ministère des Transports et de la Mobilité durable sont nombreux et stimulants. Intervenant de premier plan dans l'économie du Québec, le Ministère a pour mission et mandat d'assurer la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport sécuritaires et accessibles qui contribuent au développement du Québec. Vaste organisation, le Ministère emploie plus de 8 500 personnes, et gère au-delà de 31 000 kilomètres de routes et plus de 11 000 structures. Concrètement, le Ministère bâtit, entretient et rend sécuritaires les réseaux de transport routier, maritime, ferroviaire et aérien du Québec tout en innovant et en respectant l'environnement.

De nombreux postes sont actuellement à pourvoir à la Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue

Vous avez envie d'action? De travailler au sein d'une équipe dynamique? Saisissez cette occasion pour mettre de l'avant votre créativité et contribuer au développement économique et social de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Laissez-vous transporter vers de nouveaux défis et rejoignez-vous au ministère des Transports et de la Mobilité durable!

PLUSIEURS POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET À ROUYN-NORANDA

- Agent(e) de secrétariat
- Analyste en inventaire et en géomatique
- Ingénieur(e) en structures (conception et surveillance)
- Ingénieur(e) en chaussées (conception et surveillance)
- Ingénieur(e) en sécurité routière, signalisation, circulation et chaussée
- Ingénieur(e) à l'exploitation
- Mécanicien(ne) classe I - mécanisme de véhicules et d'équipements motorisés
- Technicien(ne) en génie civil - structures
- Technicien(ne) en génie civil - chaussées
- Technicien(ne) en génie civil - conception et dessin assisté par ordinateur (CDAO)

La personne candidate pourrait être admissible au télétravail selon certaines modalités, notamment en fonction des attributions et de la localisation géographique.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AVANTAGEUSES

- Régime de retraite à prestations déterminées
- Environnement de travail dynamique offrant des mandats diversifiés
- Milieu favorisant la conciliation travail-vie personnelle
- 20 jours de vacances après un an de service
- 13 jours fériés
- Régime d'assurances collectives
- Programme d'aide aux employés (PAE)

Pour le corps d'emploi d'ingénieur(e), de nouvelles conditions de travail sont en vigueur :

- Salaire pouvant aller jusqu'à 110 087 \$ (grade standard) ou 125 349 \$ (grade sénior)
- Prime de rétention de 8 %
- Horaire variable de 37,5 heures par semaine
- Service de formation et de développement

POUR POSTULER

Période d'inscription : jusqu'au 1^{er} mars 2024.

Ces possibilités de carrière vous intéressent? Faites-nous parvenir votre candidature dès maintenant en indiquant le type de poste qui vous intéresse à emplois@transport.gouv.qc.ca ou consultez notre site carrière au Quebec.ca/emplois-transport.

INFORMATION SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION EN LIGNE

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'information sur le processus de dotation ou sur les attributions de ces emplois : emplois@transport.gouv.qc.ca.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable est fier d'encourager la diversité et considère les candidatures avec équité et dignité, sans égard au genre, à la nationalité, à l'origine ethnique, à la religion, à l'âge, à l'orientation sexuelle ou à tout autre aspect distinctif.

Québec 




JOIGNEZ notre FAMILLE

COMPLEXE MINIER LARONDE

- Operateur de relève à l'usine de traitement

MINE CANADIAN MALARTIC

- Électromécanicien
- Tuyauteur industriel
- CPI
- Technicien minier, forage sautage

MINE ODYSSEY

- Conseiller, santé sécurité
- Technicien, télécommunication
- Superviseur, salle de contrôle
- Spécialiste forage

MINE GOLDEX

- Mécanicien fixe - surface
- CPI minier

EXPLORATION VAL-D'OR

- Conseiller aux ressources humaines
- Géologue d'exploration (temp. 24 mois)

CENTRE DE SUPPORT ET DÉVELOPPEMENT

- Conseiller en relations communautaires

Apprenez-en plus et faites-nous parvenir votre CV à agnicoeagle.com

Étre unis. Étre fiers. Étre Agnico Eagle

Le masculin comprend le féminin. Mines Agnico Eagle souscrit au programme d'équité en matière d'emploi.

www.lectoyenvaldoramos.com | Le mercredi 21 février 2024 | 19

Le Dragon des neiges traverse le Parc de la Vérendrye

Spectacle jeunesse - À l'occasion de sa 3^e saison hivernale, le Dragon des neiges ira à la rencontre de nouveaux publics du côté de Mont-Laurier et Blue Sea.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

Créé à Amos en 2019, le Dragon des neiges entame, cette année, sa 3^e saison hivernale de son spectacle hivernal pédestre au plus grand plaisir des tous petits. Nouveauté cette année, le livre illustré du spectacle est maintenant en vente chez les libraires partenaires de la région et en ligne. Écrit par Véronique Larouche-Filion et illustré à l'aquarelle par Catherine Dubé, le livre permet aux enfants de vivre l'aventure magique du Dragon des neiges à la maison. Il s'agit d'un éveil à la lecture très stimulant pour les enfants de moins de 6 ans. Le spectacle sera également, pour la toute première fois, accueilli dans deux villes à l'extérieur des frontières de l'Abitibi-Témiscamingue soit à Mont-Laurier dans les Laurentides et à Blue Sea dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Le spectacle

Le spectacle Le Dragon des neiges c'est 24 comédiens qui ont pris part à l'expérience depuis les tous débuts permettant d'émerveiller 1576 jeunes spectateurs, leurs familles et leurs enseignants lors de l'une des 64 représentations tenues depuis 2019. Cette année, le spectacle est disponible jusqu'au 21 avril et il est encore possible de réserver une représentation. Le spectacle s'arrêtera à Mont-Laurier, Blue Sea, Taschereau, Senneterre, La Sarre, Macamic et Duhamel-Ouest entre le 17 février et le 9 mars 2024. Une tournée scolaire est aussi organisée dans plusieurs écoles primaires du territoire, soit à l'école Mikizicéc de Kitcisakik, ainsi que dans plusieurs établissements du CSS Harricana et du CSS de l'Or et des bois. Chaque représentation peut accueillir jusqu'à 40 personnes. Le spectacle pédestre sera présenté dans divers parcs et sentiers récréatifs, afin d'assurer une am-



Les comédiens de la 3^e saison du Dragon des neiges seront en tournée à travers l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides et la Vallée-de-la-Gatineau jusqu'au 21 avril prochain.

Photo: Gracieuseté

biance fantastique où nature et culture s'unissent pour le plus grand émerveillement des enfants.

Synopsis

«Lucie Drake est une scientifique qui habite l'Abitibi-Témiscamingue. Un soir de tempête de neige, elle reçoit un coup de fil étrange de son grand-père qui est un célèbre

dragonologue. Selon ses recherches, un dragon des neiges est en danger dans la région et Lucie a pour mission de le sauver! Lucie s'enfonce donc dans la forêt à la recherche du dragon blessé. Plusieurs étapes demandant la collaboration des enfants mèneront dans sa quête. Dans la forêt boréale, les enfants rencontreront plusieurs créatures qui y vivent en secret... »

Malartic de retour au cinéma

Nicolas Paquet fait un retour sur 10 ans - L'heure est au bilan pour Nicolas Paquet. Après La règle d'or, en 2010, le cinéaste québécois est revenu sur les lieux du crime, avec un nouvel opus, simplement appelé Malartic, un film qui sera présenté en grande première aux Rendez-vous Québec cinéma, le 28 février prochain. Dix ans plus tard, Nicolas Paquet fait plusieurs constats sur ce qui s'est passé à Malartic depuis l'installation de la mine à ciel ouvert.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

«La seule chose qui a vraiment changé, c'est qu'ils ont changé les lampadaires au centre-ville, ironise le cinéaste, qui, comme plusieurs résidents de Malartic, a rapidement

constaté que les promesses faites par Canadian Malartic, et in extenso par sa prédécesseure Osisko ne se sont pas matérialisées. «Le centre-ville de Malartic n'est pas rené (sic) de ses cendres, constate-t-il. Ce n'est pas avec un McDo et un Subway qu'on revitalise une ville.»

De vieux antagonistes

Le cinéaste a sorti la lentille grand angle pour aborder le sujet. Il est revenu parler à des intervenants du l'Institut national de santé publique, à des militants du Quartier sud, ainsi qu'à des avocats qui ont traité le recours collectif. «Je voulais voir comment s'était conservé le tissu social à Malartic, et on voit qu'encore aujourd'hui, il y a une grosse omerta au sujet de la mine, indique Nicolas Paquet. Les gens ne savent pas

toujours de quel côté leurs interlocuteurs se trouvent quand ils discutent en ville.»

Nicolas Paquet constate également que les résidents ont arrêté de croire en l'Eldorado promis. «Bien peu de travailleurs de la mine se sont établis à Malartic, et ceux et celles qui y vivent savent que le sort en est jeté, de dire le cinéaste. Les gens qui ont lutté n'ont pas fait les gains faramineux qu'ils espéraient.»

Avec la suite de La règle d'or, Nicolas Paquet explore également les ramifications politico-juridiques derrière les procédures et les négociations qui ont mené à l'arrivée de la mine. «Il faut voir que les gens qui se battaient pour faire valoir leurs droits faisaient face à un adversaire qui avait de grands moyens, rappelle-t-il. Ce n'est pas tout le monde qui a la possibilité de faire valoir ses droits dans de pareilles circonstances.»

Même si selon lui, le sort de Malartic est à toutes fins utiles scellé, le cinéaste croit tout de même pouvoir faire œuvre utile avec ce film, dont la sortie en salles n'est pas encore programmée. «D'autres projets en Abitibi-Témiscamingue passent par le même chemin. D'autre industries dans d'autres régions vont vouloir s'établir de la même manière. Et on constate de plus que les gouvernements plient devant ce genre de compagnies. On veut que les gens soient mieux armés si éventuellement ils ont à faire face aux mêmes enjeux.»

En terminant, Nicolas Paquet a-t-il pu parler au maire de Malartic? «Ça, je ne peux pas vous le dire, ça va voler le punch, dit-il en riant. Tout ce que je peux dire, c'est qu'on a effectué beaucoup de démarches.»



Nicolas Paquet est retourné voir d'anciens antagonistes des premières luttes, en 2010, pour voir où ces personnes en étaient à la suite de l'arrivée de la mine.

Photo: Gracieuseté

Compétition SEMAC : trois Témiscabitiens qualifiés pour les provinciaux

Ski alpin - Un trio de skieurs de la région représentera l'Abitibi-Témiscamingue lors des prochains championnats provinciaux, au mois de mars. Une étape accomplie à la suite de la compétition de ski SEMAC qui avait lieu le week-end dernier, à Rouyn-Noranda et Barraute.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Septième au classement cumulatif chez les U16, Laurence St-Pierre s'est fait plaisir devant parents et amis venus l'encourager.

Membre du club du Mont-Vidéo, St-Pierre a lancé la fin de semaine avec un temps 42,05 secondes pour terminer au pied du podium lors de l'épreuve du slalom géant, au Mont Kanasuta. Un seul dixième de seconde la séparait d'une médaille de bronze. Sur les pistes de Barraute, la skieuse s'est bien reprise pour terminer au troisième rang dans le duel en parallèle.

Les médailles échappées de peu ont quelque peu été un thème chez les Témiscabitiens au cours des trois jours de compétition. Un autre membre du trio qualifié au niveau provincial, Malik Bolduc (U14 masculin) a pris le 11^e rang cumulatif, mais a surtout cru à une présence sur le podium jusqu'à la toute fin, en slalom géant.

Croyant avoir réussi à obtenir le bronze grâce à un temps de 42,41 secondes, Bolduc a vu un athlète du Nord-du-Québec le battre d'un centième de seconde pour le reléguer en 4^e place.

Emma-Rose Allard a aussi obtenu son billet pour les provinciaux, avec une 18^e place au cumulatif chez les U14 fé-



Trois skieurs de la région sont qualifiés pour les championnats provinciaux à la suite du rendez-vous du regroupement SEMAC.

Photo: gfacteurisé

minins. Cette dernière a terminé 12^e au slalom géant et 13^e en parallèle.

À noter que le regroupement SEMAC englobe les skieurs alpins provenant du Saguenay – Lac-Saint-Jean, l'Est-

du-Québec, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Les provinciaux chez les U14 auront lieu à Lac-Sainte-Marie (11 au 14 mars), en Outaouais. Ceux chez les U16 se tiendront à l'Anse-Saint-Jean (26 février au 2 mars), près de Saguenay.



Ville de Rouyn-Noranda

LOISIR ET SPORT
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

FÉLICITATIONS À TOUS LES ATHLÈTES

qui ont participé au championnat de ski alpin SEMAC Abitibi 2024

qui a eu lieu les 9-10-11 février dernier. C'est plus de 150 athlètes qui ont vécu une expérience incroyable.



MÉDECINE ESTHÉTIQUE
APHRODITE

BLAIS
INDUSTRIES

BÉTON
BARRETTE

CENTRE DENTAIRE
DOMINIC GONTHIER



RICHELIEU
INTERNATIONAL
CLUB RICHELIEU
AMOS / VAL-D'OR

COMMUNICATIONS
POMERLEAU

dessercom

PARLEC

ENERGAM
SERVICES D'INGÉNÉRIE

Cylindre
2000 inc.

LE ST-HONORE
BOULANGERIE DU COIN

TRIONEX
HYDRAULIQUE

MASSÉ

L'ORGANISATION TIENT
À SALUER ET REMERCIER
chaleureusement tous les bénévoles
et partenaires qui ont su rendre possible
cette grande compétition provinciale.

Hamster
Papeterie
Commerciale

SUBWAY ABITIBI

PROSPHÈRE

Québec

BATTLEFIELD
CENTRE DE
LOCATION
D'ÉQUIPEMENT

TGL
SERVICES INDUSTRIELS

Le Blizz'Or récolte le bronze à l'Invitation Laval

Patinage synchronisé - Les patineuses synchronisées du Blizz'Or ont livré une bataille de tous les instants pour la deuxième place à l'Invitation Laval. Prenant part à la catégorie pré-novice, les Abitibiennes ont vu sept-dixièmes de point les séparer de la médaille d'argent, pour finalement prendre le 3^e rang.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

La situation semblait bonne pour le Blizz'Or au terme du premier programme libre sur la glace de la Place Bell. Installées au troisième rang provisoire, les Valdoriennes ont vu une opportunité se présenter devant elles lorsque le club de Ferme-Neuve, en tête après le premier volet, a connu un deuxième programme plus difficile pour se sortir du peloton de tête.

Solides durant leur deuxième passage, les Abitibiennes pensaient profiter de cette erreur pour grimper au second rang cumulatif. Or, une performance sans faille de l'équipe des Deux-Rives a ramené le groupe au troisième rang cumulatif avec un pointage final de 45.07 points, contre 45.84 pour les récipiendaires de la médaille d'argent.

Le Blizz'Or s'attaque maintenant à sa préparation en vue de la compétition provinciale, qui se tiendra en avril, à Lévis. Le club espère d'ailleurs aller chercher 2000 \$ chez des commanditaires pour pouvoir prendre part à l'événement.

D'autres patineuses de l'Abitibi-Témiscamingue ont aussi fait la route jusqu'à Laval, soient les athlètes des Shivas de Rouyn-Noranda. Inscrites chez les Adultes III, ces dernières ont pris le neuvième rang cumulatif au terme des deux programmes.



Le Blizz'Or a récolté la médaille de bronze lors de l'Invitation Laval.

Photo: gracieuosité

Les Capitales sacrés champions du Tournoi national M15 de La Sarre



Les Capitales de Rouyn-Noranda ont maintenu leur domination au Tournoi nationale M15 de La Sarre.

Hockey mineur - Force dominante dans la catégorie M15 AA dans la région, les Capitales de Rouyn-Noranda ont de nouveau démontré leur puissance. Forts d'une fiche parfaite, ceux-ci ont remporté la catégorie maître du Tournoi national M15 de La Sarre.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Invaincus lors de leurs cinq premiers matchs de l'événement, les Rouynorandiens affrontaient les favoris de la foule, les Lions de La Sarre, lors de la grande finale qui concluait le tournoi.

Battus à seulement deux reprises depuis le début de la saison, les Capitales ont encaissé le premier but, tôt dans la rencontre. Toutefois, l'indiscipline des Lions a ouvert la porte à l'adversaire, qui en a profité pour inscrire deux buts consécutifs pour prendre les devants 2 à 1 en deuxième période.

Malgré les meilleures tentatives des Lasarrois pour créer l'égalité, les Capitales ont tenu bon avant de mettre la victoire hors de portée dans un filet désert et soulever le trophée de champion.

Au niveau simple lettre, la journée de dimanche dernier n'a pas été la meilleure pour les Lynx du 49^e parallèle. Qualifiés en finale dans la catégorie A et B, les représentants de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon ont subi la défaite lors des deux finales, respectivement contre Lactalis Témiscamingue et le Métal Marquis de La Sarre.

Parmi les honneurs remis au terme du tournoi, le mérite Cécile-Poirier (équipe la plus disciplinée) a été remis à la formation du Soma Ford Amos. Le mérite Normand-Houde (meilleur espoir d'Abitibi-Ouest) est revenu à Guillaume Bouchard des Lions de La Sarre.

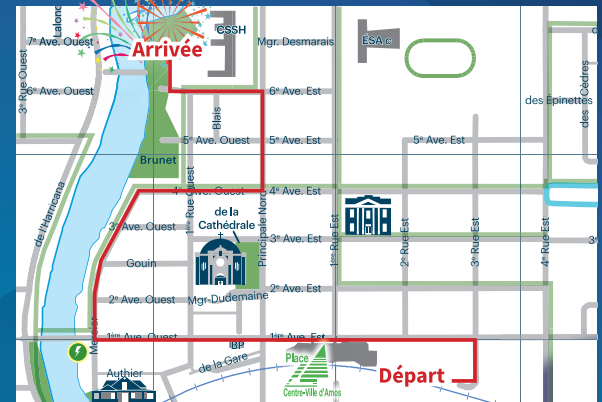
Photo: gracieuosité

Magie des neiges Optimiste

présentée par

PROMUTUEL
ASSURANCE
BORÉALE

Parade d'ouverture et feux d'artifices
(départ stationnement Place Centre-ville d'Amos)
Vendredi 23 février 19 h



Club Optimiste
d'Amos

Activités familiales

23 - 24 - 25 Février 2024
Amos, 28^e édition

Samedi 24 février :

- 2 glissades géantes • Glissade sur tube • Jeux gonflables
- Snowboard mécanique • Train magique • Mini glissade
- Promenade en train • Maquillage pour enfants
- Promenade en traîneau à chevaux • Bingo enfants
- Présentation du Club Optimiste • Zumba

Hors site :

- Randonnée en ski de fond (location d'équipement disponible)
- L'heure du conte
- Traîneau à chiens

Dimanche 25 février :

- Soupe des Chevaliers de Colomb sous le chapiteau
- 2 glissades géantes • Glissade sur tube • Jeux gonflables
- Snowboard mécanique • Train magique • Mini glissade
- Promenade en train • Maquillage pour enfants
- Promenade en traîneau à chevaux
- **Musique traditionnelle**

Hors site :

- Randonnée en ski de fond (location d'équipement disponible)
- Promenade en Snowmobile (arrière de la Polyvalente La Forêt, navette à partir du Tim Horton)
- Traîneau à chiens



Restauration sous le
chapiteau

Produits d'érable à vendre
sur le site dimanche
25 février seulement

et bien plus encore!

ClubOptimisteAmos
optimisteamos.com

Merci à tous nos partenaires!



Tellement exceptionnels.
Tellement abordables.



Profitez d'Internet pure fibre, la technologie Internet la plus rapide au monde, et de Télé Fibe, le meilleur service télé, le tout inclus dans un forfait exceptionnel.

la vie est **Bell**

Pour obtenir des conseils d'experts sur notre incroyable sélection de produits et services et pour vérifier la disponibilité, visitez :

AMOS
82, 1^{re} Avenue Est
819 732-0013

AMOS
115, boul. Mercier
819 443-7115

En date du 27 juillet, 2021. Offert aux nouveaux clients résidentiels au Québec, là où l'accès/technologie le permettent. Les marques de commerce BELL et FIBE sont détenues par Bell Canada.